



Information pour un voisin, aah et drogue

Par **microondes**, le **05/04/2011** à **20:40**

Bonjour,

Mon voisin est un peu perdu, pour faire clair :

- Il a un réel handicap.
- Il est drogué.
- Ils menacent de lui retirer son AAH s'il ne va pas en cure de désintox.

C'est ce que j'ai deviné, il m'a donné raison sans trop hésiter, tout en sachant que la vérité était importante pour que vous l'aidiez par mon biais. Mais ce n'est pas forcément la vérité.

Il sait qu'il n'aura que des renseignements, mais moi je sais qu'ils peuvent valoir de l'or, vous pouvez lui dire quoi pour l'aider ? Sa situation fait que la désintox est quasiment impossible.

Par **microondes**, le **07/04/2011** à **19:45**

Peut être que personne ici ne connaît l'AAH.

Par **mimi493**, le **07/04/2011** à **21:15**

En fait, je ne sais pas s'il y a une obligation de se soigner lié à l'AAH. Il y en a une pour l'AEH, mais je ne sais pas pour l'AAH.

Par **microondes**, le **13/04/2011** à **14:37**

Merci pour votre réponse, en fait je vais laisser tomber car j'ai l'impression qu'il m'a rien dit d'utile... Impossible de l'aider, donc.

Merci pour l'information aussi.